



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

santé : fonctionnement

Question écrite n° 25407

Texte de la question

M. Jean Tiberi demande à M. le secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale de lui faire connaître les moyens mis en oeuvre, en application du décret n° 97-851 du 16 septembre 1997, modifiant le décret n° 53-914 du 26 septembre 1953 portant simplification de formalités administratives, pour lutter contre l'inflation de demandes de fiches d'état civil, source de gêne pour les administrés et de coûts financiers élevés à la charge des services municipaux.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25407

Rubrique : Ministères et secrétariats d'etat

Ministère interrogé : santé et action sociale

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 1999, page 895